



Institut de Formation d'Ambulanciers du CHU de Montpellier

FORMATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

(Selon Arrêté du 11 avril 2022)

Session 2022

RETRAIT du DOSSIER D'INSCRIPTION
UNIQUEMENT en LIGNE

Après constitution le dossier d'inscription doit :

**Être envoyé sous PLI RECOMMANDÉ ou COURRIER SUIVI
en 1 seul envoi**

(Conserver le récépissé d'envoi en cas de réclamation)

à :

INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIERS
1146 avenue du Père Soulard
34295 MONTPELLIER CEDEX 5

OU

Prendre un rendez-vous pour le déposer en main propre au secrétariat
aux heures d'ouverture au public

**Attention : les dossiers directement déposés dans la boîte aux lettres de l'institut ne
seront pas pris en compte.**

Tout dossier **INCOMPLET** ou **NON CONFORME** entraînera un **REJET** de
la candidature.

LES CONTACTS

- ✓ . **Secrétariat :**
1146 Avenue du Père Soulard
34295 MONTPELLIER cedex 05
- ✓ . **Téléphone :** 04-67-33-89-13 ou 04-67-33-52-94
- ✓ . **Fax :** 04-67-33-09-04
- ✓ . **E-mail :** ifa@chu-montpellier.fr

Accueil : Lundi au vendredi de 08H00 à 16H30 sauf le jeudi

Attention : Exceptionnellement nous ne pouvons accepter que les autofinancements pour cette session de formation

(nous sommes toujours en attente du ministère de la santé pour la création de la fiche RS et l'inscription au RNCP afin de pouvoir mobiliser son CPF, AIF...)

PRE-REQUIS POUR L'ENTREE EN FORMATION

- savoir lire, écrire, compter et parler français afin de pouvoir valider les 2 évaluations écrites de fin de formation pour obtenir l'AFGSU 2 et l'attestation d'auxiliaire ambulancier
- disposer d'un **permis de conduire français** conforme à la **législation** en vigueur et en état de validité (3 ans ou 2 ans si conduite accompagnée)



COUT DE LA FORMATION

Coût Total Formation AUXILIAIRE + AFGSU 2 : 1320 €

Attention : Tarifs prévisionnels susceptibles d'être révisés après décision des instances budgétaires du CHU de Montpellier.

Si vous êtes déjà titulaires de l'AFGSU niveau 2, le tarif sera réduit.

Pour connaître le tarif selon votre situation, veuillez vous reporter à la page 6 (" cf. tableau dans "dossier d'inscription").

Pour toute inscription annulée par le contractant moins de **15 jours avant le début du stage, le CHU de Montpellier lui facturera 25 % du montant de la formation.**

Pour toute inscription annulée **moins de 2 jours ouvrables avant le début du stage, le CHU de Montpellier facturera le montant total de la formation.**

En cas d'absence du ou des participant(s) le premier jour du stage ou les jours suivants, le CHU de Montpellier facturera au co-contractant **le montant total de la formation.**

ORGANISATION GENERALE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation = 91heures

L'ensemble de la formation d'auxiliaire comprend **70 heures** d'enseignement théorique et pratique. 2 sessions de 20 élèves devraient être organisées en 2022. A cela il faut ajouter **21h heures d'AFGSU 2.**

Toutes les compétences seront évaluées et devront être acquises afin d'obtenir les deux attestations de formation.

Lorsque le directeur de l'institut de formation constate, en accord avec l'équipe pédagogique ayant réalisé la formation de 70 heures, que les compétences acquises ne permettent pas d'exercer en tant qu'auxiliaire ambulancier, l'attestation de formation n'est pas délivrée. Cette décision sera motivée par écrit et notifiée à la personne ayant suivi la formation

CALENDRIER PREVISIONNEL DES ACTIONS 2022

- SESSION 1 : **30 MAI AU 16 JUIN INCLUS**

- SESSION 2 : **07 AU 24 NOVEMBRE INCLUS**

PROGRAMME DE LA FORMATION D'AUXILIAIRE AMBULANCIER

| | <i>Intitulé</i> | <i>Type d'enseignement</i> |
|--------------------|--|----------------------------|
| Bloc 1 | Communication -Démarche relationnelle | Théorique et Pratique |
| Bloc 2 | Hygiène et prévention des infections | Théorique et Pratique |
| Bloc 3 | Ergonomie- Manutention – gestes et postures adaptées –aide à la marche et au déplacement – brancardage- règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des patients | Enseignement Pratique |
| Bloc 4 | Sécurité et règles du transport – Parcours de conduite | Théorique et Pratique |
| Bloc 5 | Législation, Éthique, Déontologie, Responsabilité, Règles et valeurs professionnelles, Administration du dossier | Théorique |
| Bloc 6 | Gestes d'urgence (21h) Bilan état clinique (vocabulaire-prise de paramètres- MHTA) | Théorique et Pratique |
| Evaluations | -Evaluations certificatives -Colloque de fin de formation : (post test-questionnaire de satisfaction, reprise de ce qui n'a pas été dans les pratiques, correction QCM, rattrapage à prévoir si besoin.....) | |

La **participation à l'ensemble des enseignements** est **obligatoire** faute de quoi les 2 attestations ne pourront être délivrées.

Toute absence, même justifiée, devra donc faire l'objet d'un rattrapage lors d'une session suivante.

MODALITES D'INSCRIPTION

- Le candidat devra fournir avant le : **15/05/2022** (1ere session) **ou le 21/10/2022** (2eme session)

La liste des pièces (page 6) et le règlement. devront impérativement être joints au dossier.

Le dossier d'inscription doit impérativement être :

-déposé en main propre au secrétariat de l'IFA après avoir pris rendez-vous (sauf le jeudi)

ou

-envoyé sous pli recommandé ou lettre suivie et en un seul envoi

(Conserver le récépissé d'envoi en cas de contestation)

à :

IFMS- INSTITUT DE FORMATION D'AMBULANCIERS
1146 avenue du Père Soulard
34295 MONTPELLIER CEDEX 5

Les dossiers directement déposés dans la boite aux lettres de l'institut seront déclarés irrecevables.

IMPORTANT

Chaque session offrant 20 places

1. Le dossier doit être complet (documents administratifs + chèque de caution du montant de la formation) et conforme à la demande de l'institut.
2. **Une convocation de pré rentrée sera envoyée 2 semaines avant aux candidats retenus pour suivre la formation.**
3. Une liste d'attente sera constituée si les demandes sont supérieures au nombre de places offertes

Tout dossier INCOMPLET et NON CONFORME
Entraînera un REJET de la candidature

DOSSIER D'INSCRIPTION

Cette fiche est à joindre au dossier d'inscription
Veuillez cocher les documents joints au dossier.

Pièces administratives pour l'inscription à la formation

- Fiche d'inscription dûment complétée. (Annexe 1)
- 1 curriculum vitae et une lettre de motivation
- +/- Promesse d'embauche si vous en avez une
- 1 photo d'identité (nom au dos).
- Copie recto-verso du permis de conduire français de plus de 3 ans (ou 2 ans si conduite accompagnée) et en cours de validité.
- Copie recto-verso carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- 2 enveloppes autocollantes 1/2 format (A5) libellée(s) à vos nom et adresse et affranchie au tarif normal en vigueur.
- Joindre un chèque selon ma situation, montant du chèque indiqué ci-dessous :

Coût de la formation en fonction de ma situation

| | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Je suis demandeur d'emploi et je n'ai pas l'AFGSU 2 | Je fais un chèque de 1083.75€ et je joins une attestation d'inscription à Pôle Emploi |
| <input type="checkbox"/> J'ai déjà l'AFGSU 2 | Je fais un chèque de 811.89€ et je joins la copie de l'AFGSU 2 en cours de validité |
| <input type="checkbox"/> Je ne suis pas demandeur d'emploi et je n'ai pas l'AFGSU 2 | Je fais un chèque de 1320€ |

ANNEXE 1 : FICHE D'INSCRIPTION



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION

INSTITUT DE FORMATION DES AMBULANCIERS

Instituts de Formation aux Métiers de la Santé – IFMS

1146 Avenue du Père Soulard – 34295 MONTPELLIER CEDEX 5

N° d'agrément 9134PO83334

DataDock

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Prix de la formation : 1320€ 1083.75€ 811.89€

INTITULE de la FORMATION : AUXILIAIRE AMBULANCIER

DATES FORMATION

Session 1 du **30 mai au 16 juin 2022 inclus**

Session 2 : **07 au 24 novembre inclus**

De 8 h30. à 16h30.

LIEU : IFA – 1146 AVENUE DU PERE SOULAS – 34000 MONTPELLIER

PARTICIPANT

Nom : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Profession :

N° RPPS * ou N° ADELI ** :

Adresse :

Tel : E-mail '(obligatoire)' :

Votre entrée à cette formation nécessite-t-elle de prévoir un aménagement particulier ? OUI/ NON

You pouvez être mis en relation avec notre référent handicap si vous le souhaitez

* N° RPPS pour les médecins et sages-femmes

** N° ADELI pour les professionnels de santé : professions paramédicales, de l'appareillage et du domaine social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les objectifs de la formation énoncés dans le programme correspondent-ils à votre besoin ? OUI/ NON

Commentaires :

A CE JOUR AUCUNE PRISE EN CHARGE NE PEUT ETRE FAITE CAR EN ATTENTE DE FICHES ET D'INSCRIPTION AU RNCP

INDIVIDUELLE :

(Paiement par chèque joint obligatoirement au Bulletin d'Inscription à l'ordre de M. le Trésorier Principal du CHU de Montpellier)

MOBILISATION DU COMPTE CPF : OUI NON

En attendant l'ouverture de la formation joindre un chèque de caution. Vous serez averti de l'ouverture par mail des dates d'inscription via le CPF.

Demande de prise en charge Pôle Emploi AIF : OUI NON
Faire la demande de devis par mail.

PRISE EN CHARGE PAR OPCO : OUI NON
Joindre la demande de prise en charge à remplir par l'institut.

ETABLISSEMENT : PUBLIC PRIVE

CONVENTION DE FORMATION : OUI NON

(Précisez la personne habilitée à signer la convention).....

SI ETABLISSEMENT (EMPLOYEUR)

N° SIRET :

Code Service * :

Numéro engagement * :

* uniquement pour les établissements publics

Adresse de Facturation (à qui sera adressée la facture) :

Nom Etablissement :

Nom-Prénom :

Tel : E-mail:

Responsable de la formation (à qui seront adressées les conventions de formation)

Nom-Prénom.....

Tel : E-mail:

Fait à Le.....

Signature du responsable formation

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Situation de famille.....

Nombre d'enfants.....

Date et lieu d'obtention du permis de conduire.....

Date de validité d'aptitude à la conduite d'ambulancier (délivré par le médecin agréé par la préfecture) si vous avez déjà passé la visite médicale :

Session à laquelle vous souhaiteriez suivre la formation ?

Etes-vous demandeur d'emploi ? oui * non*

N° identifiant (obligatoire) :

Date d'inscription à Pôle emploi (obligatoire) :

Emploi exercé avant la période de chômage :.....

Avez-vous une promesse d'embauche ? oui * non*

Si oui joindre une copie de la promesse d'embauche au dossier.

Nom de l'entreprise :

Nom du responsable de la structure :

Date :

Signature :



ANNEXE 2

MODELE DE LETTRE POUR L'INSCRIPTION

(Lettre à écrire à la main et à mettre avec votre CV)

Monsieur ou Madame
(Nom et prénom)
Adresse personnelle
Tél :

A.....(lieu)....., le.....(date)..

Madame la Directrice
Institut de Formation des Ambulanciers
1146, avenue du Père Soulas
34295 MONTPELLIER CEDEX 5

Madame la Directrice,

Enoncez vos motivations, pourquoi devenir auxiliaire ambulancier, liens avec vos expériences antérieures, quel est votre projet professionnel...

Avec mes remerciements, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'expression de mes sincères salutations.

(Signature du candidat)

Annexe 3

Liste des pièces nécessaires pour pouvoir exercer la profession d'auxiliaire ambulancier à l'issue de la formation

Si vous souhaiter travailler à l'issue de la formation, nous vous conseillons de débuter vos démarches au plus tôt afin d'obtenir les différents documents ci-dessous. Ces derniers vont vous être demandés par l'employeur pour contractualiser votre embauche.

L'auxiliaire ambulancier est habilité à assurer la conduite du véhicule sanitaire léger et de l'ambulance. Il peut également être l'équipier de l'ambulancier dans l'ambulance.

Le professionnel titulaire du poste d'auxiliaire ambulancier doit disposer :

1. d'un **permis de conduire hors période probatoire**, conforme à la réglementation française en vigueur et en état de validité ;
2. de **l'attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance** après examen médical effectué dans les conditions définies à l'article R. 221-10 du code de la route auprès d'un médecin agréé par la préfecture ;
3. d'un **certificat médical de non-contre-indication à la profession d'ambulancier** délivré par un médecin agréé DDCS (absence de problèmes locomoteurs, psychiques, d'un handicap incompatible avec la profession : handicap visuel, auditif, amputation d'un membre...) ;
4. d'un **certificat médical de vaccinations** conformément à l'article L. 3111-4 du code de la santé publique ;
5. de **l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2**.
6. d'une **attestation de formation de 70 heures avec évaluation des compétences acquises**.

Vous trouverez des informations à ce sujet sur notre site internet :

<https://ifms.chu-montpellier.fr/fr/ifa/auxiliaires-ambulanciers>

Si besoin des informations complémentaires sur les certificats médicaux et le permis ambulance vous seront donné durant la formation